

Transparenceⁱ fiscale, financière et des entreprises

Problème à résoudre

Énoncé du problème: Les citoyens et citoyennes ainsi que la société civile ont soulevé la nécessité d'une transparence et d'une responsabilité accrues concernant la gestion des fonds publics pendant la pandémie de COVID-19 et la nécessité d'inciter le secteur privé à être plus transparent sur leurs bénéficiaires effectifs.

Contexte: Il s'agit de l'un des domaines les plus importants, mais aussi l'un des plus exigeants en matière de politique de gouvernement ouvert, car il exige du temps et de la persévérance. Bien que des progrès aient été accomplis grâce à divers engagements passés, les données ouvertes sur les contrats, la transparence des bénéficiaires effectifs et la transparence fiscale restent essentielles pour un gouvernement ouvert. Notamment en ce qui concerne la gestion des programmes d'urgence et de relance lors de la pandémie de COVID-19, la gestion des fonds publics ainsi que la lutte contre les risques de corruption. En ce qui concerne les exigences relatives aux bénéficiaires effectifs il y a eu du progrès. Le gouvernement du Canada, dans le budget 2021, a proposé de fournir un financement de 2,1 millions de dollars sur deux ans pour qu'Innovation, Sciences et Développement économique Canada soutienne la mise en œuvre d'un registre public de la propriété effective des entreprises d'ici 2025.

Pour de plus amples renseignements sur ce que nous ont dit les Canadiens, Canadiennes et la société civile, ainsi que sur les meilleures pratiques internationales, veuillez lire ce document d'information thématique.

Titre de l'engagement

Transparence fiscale, financière et des entreprises

Ministères responsables

Innovation, Sciences et Développement économique Canada
Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

Jalons et indicateurs^{iiiiivv}

1. **Jalon:** Conformément à l'engagement du budget 2021, le gouvernement du Canada mobilisera des ressources techniques pour jeter les bases de la mise en œuvre d'un registre des entreprises accessible au public d'ici 2025.

Indicateurs

- 1.1. Le gouvernement reçoit des études de faisabilité technique et opérationnelle et dispose de l'information nécessaire pour préparer une législation pour une approche canadienne de la divulgation de la propriété effective, qui équilibre le besoin de données exactes et à jour sur les personnes qui possèdent et contrôlent les sociétés avec des garanties appropriées pour la vie privée et la compétitivité des entrepreneurs canadiens et canadiennes. (d'ici décembre 2022)

- 2. Jalon: Mobiliser les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux pour soutenir une mise en œuvre coordonnée et une approche harmonisée de la propriété effective ultime.**
Indicateurs
 - 2.1 L'harmonisation avec les provinces et les territoires est cruciale pour le succès et les avantages d'un registre de propriété effective accessible au public. ISDE et Finances Canada continueront d'engager des discussions sur la transparence de la propriété effective avec leurs homologues provinciaux et territoriaux, notamment en ce qui concerne les études de faisabilité technique et opérationnelle, et de partager des considérations à jour et des développements internationaux. (D'ici décembre 2022).^{vi}

- 3. Jalon: Surveiller la gestion stratégique de l'approvisionnement en technologie et en logiciels au sein du gouvernement du Canada.**
Indicateurs
 - 3.1 Sous réserve de la disponibilité des données, publier les détails agrégés des applications utilisées par le gouvernement du Canada. (Continu)
 - 3.2 Travailler à l'élaboration d'instruments de politique concernant l'utilisation éthique des technologies de l'information au gouvernement du Canada.^{vii} (Continu)

ⁱ Publié par Camille de Lellis le 08/12/2021 à 11:16am

Après avoir pris connaissance du document, nous avouons que les préoccupations soulevées sont pertinentes et il est extrêmement urgent que des solutions appropriées soient trouvées. Les 22 et 23 juillet 2021, puis les 26 et 27 juillet 2021, nous avons eu à dispenser une formation sur les conséquences de la fraude de l'or sur le développement du Burkina Faso. Nous avons été applaudis à la fin de la formation, malgré les mots durs de voleurs du Faso, de fossoyeurs du développement de notre pays. Remarquez que les participants n'avaient vraiment pas les informations indispensables pour ne pas pratiquer la fraude et participer ainsi à l'évasion fiscale. Il s'agit ici de renforcer les capacités des populations sur les enjeux de la transparence fiscale. Et cela passe, au-delà des formations, par des campagnes d'informations et d'éducation des populations et de manière tonitruante en dénonçant publiquement ceux qui favorisent la corruption et les évasions fiscales. Quand nous avons pointé du doigt le rôle des populations des sites miniers artisanaux, qui vendent leur or auprès des comptoirs non agréés par

l'Etat, dans le développement du terrorisme au Burkina Faso, la salle toute entière est restée muette de silence. C'est une information qu'elles n'avaient pas. D'où la même préoccupation d'information et d'éducation. C'est un exemple. Concernant le COVID19, des journaux ne cessent de relayer des "deals autour des fonds COVID19". Cette information est récente, puisqu'elle est parue dans un bimensuel du 1er au 14 août 2021. Qui est responsable de cette situation? Enfin, les journaux privés et les radios privées relaient les cas de fraude, de corruption et de blanchiment d'argent; ainsi, dans sa parution du 18 au 20 juin 2021, un journal privé de la place au Burkina Faso, faisait cas d'un blanchiment de capitaux par un homme politique; dans le journal, le 06 juin 2021, il est ressorti que "la tête du DG de la CNSS (Caisse nationale de la sécurité sociale) sur la balance de la CGTB (Confédération générale des travailleurs du Burkina)"; dans un autre journal, le 1er août 2021, étale à la UNE, une affaire de "deux (02) milliards de F CFA à la SONABHY (Société nationale burkinabè des hydrocarbures"; enfin, pour ne citer que cela, le patron de CIMFASO (Cimenterie du Faso) dans ce mois d'août, fait la UNE des journaux pour détournement et blanchiment de douze (12) milliards de Francs CFA. C'est ce que nous savons par les journaux. Et ce que nous ne savons pas? Non, trop c'est trop. Et nous soutenons les contribuables canadiens qui demandent des comptes à leur gouvernement: où va notre argent, que fait-on de notre argent, où sont les preuves que notre argent a été sainement utilisé et a été effectivement utilisé pour la cause effective. En un mot, tous les gouvernements et toutes les institutions financières qui aident les pays pauvres comme le Burkina Faso, doivent pouvoir asseoir des conditions draconiennes d'octroi, s'ils veulent vraiment aider ces pays. Nous ne comprenons pas également que les gouvernements occidentaux acceptent le rapatriement des capitaux dans les paradis fiscaux de leurs pays au détriment des efforts de leurs contribuables et des populations pauvres. Il s'agit, plus que jamais, pour les pays occidentaux, à leur niveau de lutter contre les paradis fiscaux tout en imposant un mécanisme de redevabilité et de traçabilité des dépenses des fonds alloués aux pays pauvres, en lien avec les objectifs visés et à atteindre. C'est la seule et la seule façon d'être "clean" vis-à-vis des contribuables et des populations bénéficiaires de l'aide au développement. Un exemple simple, à très petite échelle: lorsque nous étions Chargé de programme éducation, nous tenions à des résultats axés sur la réussite des filles dans les cinq écoles bilingues. Nous avons eu le soutien du partenaire financier OXFAM Burkina, qui nous a accordé la somme de huit (08) millions de F CFA pour la réalisation du sous-projet de préparation de l'examen. Afin de prévenir les détournements sur les sites des écoles, nous avons, contre toute attente, associé le maire d'alors. Nous lui avons demandé d'user de son partenariat avec les radios FM, pour informer les populations des cinq villages bénéficiaires du projet des activités dans ces écoles et que les parents s'assurent que les fonds alloués à chaque école sont quotidiennement utilisés comme il se doit selon ce qui a été prévu. Les parents, tout heureux de la considération que le maire et le Chargé de programme leur accordaient, ont parfaitement joué leur rôle. Résultats des courses: 97% réussite en général et 90% à 100% réussite pour les filles dans quatre écoles. La campagne d'information m'a coûté zéro franc CFA. Ainsi, il est possible d'impliquer les populations dans la gestion des fonds publics en mettant en place un système de communication et d'information tambour battant à leur intention et où chaque centime dépensé est décliné. Les grands discours et les grandes parades dans les réunions internationales ne servent pas à grand-chose. Mais commençons par lutter contre les paradis fiscaux hébergés par les pays occidentaux.

Publié par crownengenocide le 08/04/2021 à 6:01pm

Les rapports de la Commission de vérité et de réconciliation sont clairs. Le régime des pensionnats autochtones avait expressément pour but de « civiliser » les enfants autochtones et de les assimiler à la société.

ⁱⁱ Publié par Xiaoming Guo le 07/30/2021 à 3:13pm

Il faudrait ajouter un indicateur de durabilité pour démontrer si le budget du développement économique a réellement augmenté les revenus du gouvernement sans hausser le fardeau fiscal pour les citoyens. Une politique en matière de déficit peut-elle réellement faire croître notre économie?

ⁱⁱⁱ Publié par James Cohen, Transparency International Canada le 08/16/2021 à 5:11pm

Ajout recommandé : Innovation, Sciences et Développement économique Canada s'engage à obtenir la participations de représentants de la société civile, des syndicats, du journalisme, du milieu universitaire et de l'application de la loi au sein des consultations dans le cadre d'une étude technique portant sur un registre de

propriété effective accessible au public d'ici la fin de 2022. Un registre de propriété effective accessible au public présente un intérêt important pour les membres de la société civile, des syndicats, du journalisme et du milieu universitaire. De plus, les membres de ces domaines peuvent fournir des perspectives techniques à propos de l'établissement d'un registre de ce genre.

^{iv} Publié par James Cohen, Transparency International Canada le 08/16/2021 à 5:12pm

Ajout recommandé : Innovation, Sciences et Développement économique Canada s'engage à offrir un registre accessible au public, ce qui signifie que certains champs de données d'un registre de propriété effective seront accessibles sans frais à tous les membres du grand public, y compris ceux qui se trouvent à l'extérieur du Canada, dans un format facile à consulter. Il est important que l'accès au registre de propriété effective soit aussi ouvert que possible au public pour dissuader efficacement le blanchiment d'argent et renforcer la capacité à cibler les gens qui tentent toujours d'utiliser frauduleusement l'économie canadienne à des fins de flux financiers illicites.

^v Publié par James Cohen, Transparency International Canada le 08/16/2021 à 5:13pm

Ajout recommandé : Le Secrétariat du Conseil du Trésor est en faveur de l'adhésion du Canada au Groupe dirigeant sur la propriété effective dans le cadre du réseau mondial du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Le Canada a la possibilité d'apprendre auprès de ses pairs au sujet de l'établissement de registres de propriété effective accessibles au public et de tirer parti des leçons apprises en ce qui a trait à la mise sur pied d'un registre canadien. De plus, la plateforme peut également servir au Canada de plateforme de politique étrangère qu'on pourra utiliser afin d'inciter les autres pays à adopter un registre de propriété effective accessible au public.

^{vi} Publié par James Cohen, Transparency International Canada le 08/16/2021 à 5:13pm

Ajout recommandé : Le ministère des Finances s'engage à établir une entente avec ses homologues provinciaux et territoriaux en vue d'élaborer un registre pancanadien harmonisé de propriété effective accessible au public. Il est primordial que ce registre soit harmonisé avec les provinces et les territoires pour garantir sa réussite et tirer profit de ses avantages. Avant la formulation des recommandations d'ISDE au sujet de la mise sur pied d'un registre de propriété effective accessible au public, le ministère des Finances poursuivra les discussions avec ses homologues provinciaux et territoriaux sur la transparence en matière de propriété effective en vue de transmettre des considérations à jour liées au registre et de préparer une entente prête à être coordonnée d'ici 2023.

^{vii} Publié par James Cohen, Transparency International Canada le 08/16/2021 à 5:15pm

Il faut exiger une diligence raisonnable en matière de propriété effective pour tous les approvisionnements, les licences, les permis et les subventions à l'échelle du gouvernement fédéral. À l'origine, en vertu de la Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT), seuls le secteur financier et le secteur de l'assurance du Canada devaient faire preuve de diligence raisonnable en matière de propriété effective pour les clients. À compter du 1er juin 2021, des modifications apportées à la LRPCFAT exigent maintenant que toutes les entreprises et professions non-financières désignées (EPNFD) fassent preuve de diligence raisonnable en matière de propriété effective. Le gouvernement fédéral représente le prolongement naturel de la diligence raisonnable en matière de propriété effective, car il s'agit de l'acheteur le plus important au pays et de l'émetteur de licences, de permis et de subventions aux ressources essentielles.